



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 30 avril 2026

Objet : Approbation du Budget primitif 2026 du budget du crématorium

Date de la convocation : 17 avril 2026

Date d'affichage de la convocation : 17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à 15h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles SIMEONI

Nombre de membres composant l'assemblée : 43

Nombre de membres en exercice : 43

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 38

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur Gilles SIMEONI ; Madame Emmanuelle DE GENTILI ; Monsieur Pasquale CASTELLANI ; Madame Hélène BERETTI ; Monsieur Paul TIERI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Serge LINALE ; Madame Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA ; Monsieur Didier GRASSI ; Madame Françoise FILIPPI ; Monsieur Antoine GRAZIANI ; Madame Josephine NATALI ; Monsieur Pierre PIERI ; Madame Anne-Marie CARRIER ; Madame Catherine CASIMIRI ; Monsieur Philippe CIMINO ; Madame Carulina COLOMBANI ; Monsieur Franck DASSIBAT ; Monsieur Alain DEL MORO ; Monsieur Michel GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON ; Madame Angelina MANGANO ; Madame Danielle MATTEI ; Madame Mathilde MATTEI ; Madame Marie- Dominique NASICA ; Monsieur Pierre ORSINI ; Monsieur Laurent PAPAIZIAN ; Monsieur Pierre SAVELLI ; Monsieur Philippe VIGNOLI ; Monsieur Jean-Sébastien De CASALTA ; Monsieur Sylvain FANTI ; Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ; Monsieur Julien MORGANTI ; Madame Josepha OLIVESI ; Monsieur Matthieu RICCI ; Madame Hélène SALGE ; Monsieur Nicolas BATTINI ; Monsieur Michel BRUSCHINI ; Madame Valérie IDDA.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir :

Madame Emmanuelle LUCIANI à Monsieur Pierre SAVELLI ;
Monsieur François FABIANI à Monsieur Antoine GRAZIANI ;
Madame Marie STROMBONI à Madame Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA ;
Madame Marie-Claire POGGI à Monsieur Sylvain FANTI ;
Madame Allison FIESCHI à Monsieur Matthieu RICCI.

Monsieur Gilles Simeoni ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-5 et R2311-11 et suivants ;

Vu la délibération n°2015-06-01-39 du conseil municipal du 30 juin 2015 portant création du budget annexe du crématorium ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2026/AVR/01/06 en date du 23 avril 2026 prenant acte du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2026 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 28 avril 2026 ;

Vu le projet de budget 2026 proposé par Monsieur le maire ;

Considérant que le budget 2026 est voté par chapitre.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Didier GRASSI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Monsieur Julien MORGANTI ; Monsieur Sylvain FANTI ; Monsieur Jean-Sébastien De CASALTA ; Monsieur Matthieu RICCI ; Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ; Madame Josepha OLIVESI ; Madame Hélène SALGE ; Monsieur Nicolas BATTINI ; Madame Valérie IDDA ; Monsieur Michel BRUSCHINI ayant vote contre.

Article unique :

- **Adopte** le budget primitif pour l'exercice 2026 du budget annexe du crématorium selon les modalités suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation en €	BP
Chapitre 011	
Chapitre 012	3 600,00
Chapitre 65	
Chapitre 66	4 261,49
Chapitre 67	10 206,82
Chapitre 69	
Chapitre 023	44 980,98
Chapitre 042	89 378,00
Total des dépenses d'exploitation	152 427,29

Recettes d'exploitation en €	BP
Chapitre 013	
Chapitre 70	
Chapitre 73	
Chapitre 74	
Chapitre 75	95 000,00
Chapitre 76	
Chapitre 77	
Chapitre 042	46 232,00
Résultat reporté	11 195,29
Total des recettes d'exploitation	152 427,29

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement en €	BP
Chapitre 10	
Chapitre 13	
Chapitre 16	88 717,85
Chapitre 20	
Chapitre 204	
Chapitre 21	65 496,50
Chapitre 23	
Chapitre 26	
Chapitre 27	
Chapitre 45	
Chapitre 040	46 232,00
Chapitre 041	
Solde d'exécution reporté	86 912,63
Total des dépenses d'investissement	287 358,98

Recettes d'investissement en €	BP
Chapitre 024	
Chapitre 10	
Chapitre 1068	153 000,00
Chapitre 13	
Chapitre 16	
Chapitre 21	
Chapitre 23	
Chapitre 45	
Chapitre 021	44 980,98
Chapitre 040	89 378,00
Chapitre 042	
Solde d'exécution reporté	
Total des recettes d'investissement	287 358,98

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Signé électroniquement le 07/05/2026

Signé électroniquement le 07/05/2026


Paul TIER


Gilles SIMEONI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.